

Compte rendu du Comité Local d'Examen des Projets

Projet : PI 00051888 « Système et processus électoraux »

Bureau de pays: PNUD Burkina Faso

Date et heures : Mardi 19 février 2008 de 10 H à 12 H

Lieu : Salle de réunion du FNUAP (3^{ème} étage)

Participants: Liste en annexe. NB pour des raisons techniques du fait du changement de la salle en dernière minute, la téléconférence prévue avec le SUR-WCA (Dakar) n'a pu se faire

Ordre du jour: 1- Introduction ; 2- présentation du document de projet; 3- points de discussions;
4- conclusions

1- INTRODUCTION

Mme Mariam Pangah, Représentant Résident Adjoint Programme dans son mot d'introduction aux travaux du CLEP a remercié les participants pour leur participation. Elle a rappelé que depuis l'année 2007 et suite à l'atelier internationale d'échange pour le renforcement des capacités de l'administration électorale, la CENI s'est engagée à mettre en œuvre un plan de travail annuel pour le renforcement des capacités de l'administration électorale. Ce partenariat pour le PNUD s'inscrit dans une démarche plus pérenne et durable d'assistance électorale. Aussi, elle a saisi l'occasion pour mentionner les efforts déployés par chaque partie prenante en vue de l'atteinte des résultats escomptés et encourager les uns et les autres à persévérer sur cette lancée malgré la complexité et la sensibilité. Elle a rappelé que fort de cet engagement que le PNUD n'a pas hésité à allouer des ressources TRAC d'un montant de 314 835 USD en 2007 et de proposer le domaine des élections pour la mobilisation des ressources du DGTTF en 2008 d'un montant de 300 000 \$USD. Ce choix a été le résultat d'un arbitrage difficile pour le bureau entre les besoins en matière d'assistance électorale et l'appui au développement local. Par conséquent, le défi à relever est celle de la bonne utilisation et dans les délais du 31 décembre 2008 au plus tard. Elle a enfin mentionné les principales faiblesses du système électoral au Burkina Faso regroupées en trois catégories ci après et autour desquelles le document de projet est élaboré : faiblesses des capacités pour l'administration électorale ; faiblesse de l'environnement juridique et institutionnel et faiblesses du fichier électoral.

2- PRESENTATION DU PROJET

Mme Delphine Ouandaogo, en présentant le document a rappelé que le document de projet est structuré conformément au canevas type des programmes/projets du PNUD à savoir : (i) l'analyse de la situation; (ii) la stratégie ; (iii) les arrangements de gestion; (iv) le suivi et l'évaluation, (v) le contexte juridique et (vi) le cadre des résultats et des ressources.

La présentation a indiqué que le projet soumis au CLEP prend en compte la poursuite des initiatives non achevées engagées par la CENI en 2007 et qui se poursuivent en 2008 de même que les initiatives proposées au financement du DGTTF 2008.

Au niveau de l'analyse de la situation, il a été recommandé de faire ressortir suffisamment, les éléments qui justifient les actions proposées dans le cadre de résultats et des ressources.

La stratégie du projet s'inscrit dans le cadre de l'UNDAF et du CPAP du PNUD (2006 – 2010) et le projet vise des résultats dans les axes suivants définis par la CENI en 2007 pour œuvrer au renforcement des capacités de l'administration électorale: I. Renforcement du dialogue politique entre les acteurs du système et processus électoraux concernant en particulier le fichier électoral ; II. Documentation sur les aspects et propositions d'amélioration de l'environnement juridique et institutionnel de l'administration électorale ; III. Renforcement des capacités techniques et professionnelles des acteurs du processus électoral ; IV. Renforcement du partenariat et la mobilisation de ressources; V. Mécanisme de suivi évaluation. La prise en compte des commentaires a permis de réorganiser le plan de travail 2008 autour de trois piliers suivants:

I. Renforcement du dialogue politique entre les acteurs du système et processus électoraux concernant en particulier le fichier électoral. II. Documentation sur les aspects et propositions d'amélioration de l'environnement juridique et institutionnel de l'administration électorale. III. Renforcement des capacités techniques et professionnelles des acteurs de l'administration électorale.

3 - ECHANGES SUR LE PROJET

Le PNUD a fait noté que les initiatives engagées cette année 2008 permettront de préparer la base du partenariat en 2009 et 2010. L'importance de faire bénéficier le projet à tous les acteurs du processus électoral (partis politiques, CENI, Société civile...) a également été mentionnée. Les critères qui ont prévalu à l'allocation des fonds DGTTF dont notamment, les projets innovants et catalytiques ont été rappelés en vue de conserver ces critères dans le document final.

La CENI a évoqué à l'attention du CLEP, le caractère crucial de son besoin de constituer une pépinière d'agents électoraux, ce qui justifie qu'elle aurait consacré 264 000 \$USD de l'allocation du DGTTF au financement de ce besoin. Le CLEP a longuement discuté ce point de vue de la CENI en reconnaissant sa légitimité mais relève la difficulté d'accéder totalement à cette proposition au stade de finalisation du Prodoc. Un consensus a été dégagé, pour intégrer toutes les activités prévues dans la rubrique renforcement des capacités y compris le démarrage des actions relatives à la pépinière d'agents électoraux.

Au titre des arrangements de gestion, la CENI a proposé le recrutement d'un gestionnaire et d'un comptable mais finalement les discussions du CLEP sur la question ont abouti à l'idée de procéder par paiements directs des fournisseurs par le PNUD ce qui va alléger les problèmes de disponibilités évoqués.

La DGCOOP a renforcé l'idée qu'avec la déclaration de Paris, la mise en place de structures parallèles de gestion doit être évitée en renforçant les mécanismes du gouvernement en l'occurrence la CENI. Elle a également exhorté la CENI à faire des concessions sur son idée de consacrer la presque totalité des fonds DGTTF à la constitution de pépinières d'agents électoraux.

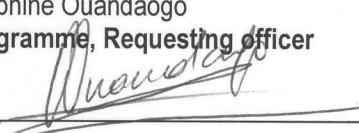
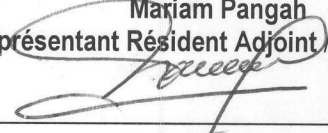
4. CONCLUSIONS

La CLEP a tiré les conclusions suivantes:

- Approbation du document de projet dont la version finale intégrant les commentaires du SURF Dakar, BDP (NY) ; EAD/SGNU et le consensus issus des travaux du CLEP sur le maintien des initiatives initialement proposées pour la mobilisation du DGTTF notamment : le mécanisme de concertation de tous les acteurs impliqués dans les dispositifs et initiatives concernant l'identification des citoyens, l'Etat civil et le fichier électoral ; l'étude comparative pour promouvoir l'utilisation au Burkina Faso de bonnes pratiques de la sous région africain en matière de mise en place d'un système fiable d'enregistrement et de vote des électeurs.
- Le regroupement dans un seul axe de toutes les initiatives pour le renforcement des capacités des acteurs du processus électoral.
- Consacrer 65 000 \$USD (fonds TRAC) des ressources de cet axe au renforcement des capacités de la CENI y compris le démarrage en 2008 de l'idée de constitution d'une pépinière d'agents électoraux. Toutefois le CLEP a estimé que cette idée pépinière d'agents électoraux doit être encore mieux élaborée et les critères de désignation des bénéficiaires à préciser.
- Accent mis sur l'obligation de dépenser avant le 31 décembre 2008, des ressources DGTTF allouées au risque de les perdre.
- Possibilité d'adopter la modalité de paiements directs des fournisseurs par le PNUD pour alléger les problèmes de capacités d'exécution par la CENI

Aucun point de divers n'ayant été inscrit, la réunion prit fin aux environs de 12H 30mn

POUR COMPTE RENDU DU CLEP LE 19 FEVRIER 2008

Etabli par Delphine Ouandaogo Chargé de programme, Requesting officer 	Approuvé par Mariam Pangah Représentant Résident Adjoint / Programme 
--	--